



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

D-ICE ENGINEERING lauréat 2025 du Prix TEM - Transition Énergétique Maritime - *Un prix conjoint Académie de marine et Soper*

Mercredi 5 novembre 2025, La Rochelle :

*Dans le cadre des Assises de l'économie de la mer, l'Académie de marine et la société Soper ont récompensé la société **D-ICE Engineering** à l'occasion de la 5ème édition de leur prix conjoint, le Prix TEM : **Transition Énergétique Maritime**.*



Le Prix TEM salue d'abord une jeune et belle entreprise dont la croissance repose sur deux solides piliers : la compétence technique et l'action commerciale. D-ICE Engineering est en effet une entreprise de haute technicité dont les ingénieurs et docteurs disposent d'une expertise de premier plan en hydrodynamique, mathématiques appliquées, robotique et intelligence artificielle. Répondant aux besoins de ses clients, c'est aussi une entreprise qui commerce avec les plus grands noms du secteur maritime, armateurs, compagnies maritimes, chargeurs, énergéticiens, chantiers navals, etc.

Parmi les différentes missions de D-ICE Engineering, le prix TEM, fidèle à sa vocation, souhaite récompenser une contribution significative et constante à la décarbonation du transport maritime. Parmi les très nombreuses solutions proposées, le prix TEM a particulièrement distingué les applications numériques SHIPLIFY (calcul de la polaire de navires de tous types),



BOLTS (simulation d'opérations complexes de transfert en mer), ou BLADICS (optimisation des performances et de la durée de vie des éoliennes flottantes).

Jean-Emmanuel Sauvée, Président de l'Académie de marine :

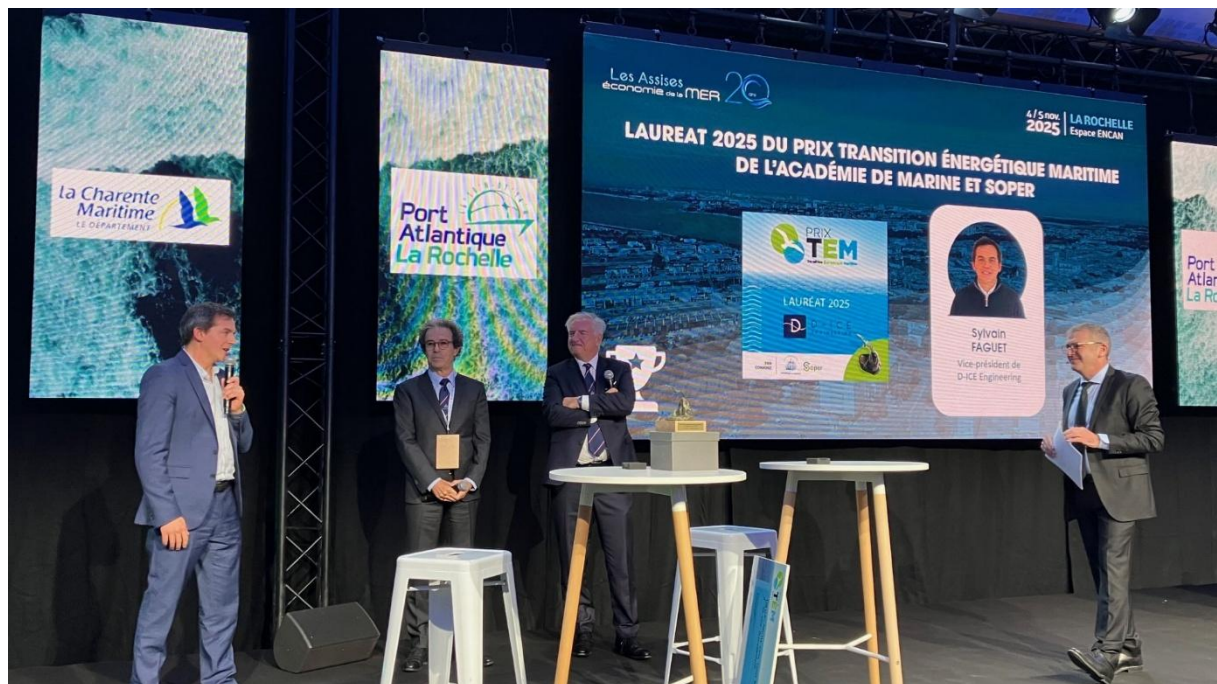
« Nous vivons, de l'avis général, une période exaltante pour le monde maritime qui devra atteindre l'objectif de la décarbonation totale dans les 25 prochaines années, en 2050. C'est un défi majeur, aussi disruptif que le passage de la voile à la vapeur il y a deux siècles. Les écueils sont nombreux et massifs. Des entreprises avant-gardistes comme D-ICE participent déjà à assister les armateurs afin d'optimiser leurs opérations. Cette aide précieuse contribuera à atteindre cet objectif ambitieux et indispensable pour les générations futures. L'Académie de marine est heureuse, en honorant D-ICE, de participer à cet enjeu »

Jean-Michel Germa, Président de Soper :

« Comme les pelles et les pioches à l'époque de la ruée vers l'or, le calcul numérique et l'intelligence artificielle sont des outils nécessaires pour atteindre l'eldorado de la décarbonation du transport maritime. L'excellence de D-ICE Engineering dans le maniement de ces outils, puissants et discrets, nous a conduit à lui décerner le prix TEM 2025 »

Sylvain Faguet, Vice-Président de D-ICE Engineering :

« Nous sommes très honorés de recevoir le Prix TEM 2025. Cette distinction met en lumière le travail passionné de l'équipe D-ICE, qui transforme chaque jour la recherche en solutions concrètes pour accélérer la transition énergétique du maritime. Elle souligne aussi la confiance de ces armateurs pionniers, qui ont choisi de franchir ce pas à nos côtés. Leur engagement, et celui de leurs équipages, ouvrent des perspectives pour ce secteur en pleine mutation. »





À propos du prix TEM – Transition Energétique Maritime

Le Prix TEM, Transition Energétique Maritime voit le jour en 2020, du souhait commun de l'Académie de marine et de la société Soper, de sensibiliser les personnes et d'encourager les actions en faveur de la transition énergétique dans l'industrie du maritime.

Le transport maritime émet chaque année 600 à 1 100 millions de tonnes de CO₂, soit environ 3% des émissions mondiales de gaz à effets de serre. Ce prix encourage les initiatives vers une transition bas-carbone dans le secteur maritime. Il a pour vocation à promouvoir l'émergence de solutions opérationnelles en récompensant chaque année une personne physique ou morale dont l'action a été déterminante. Le Prix TEM ambitionne d'accompagner les mobilisations en faveur de la décarbonation du secteur maritime, véritable enjeu de cette décennie.

Le lauréat de chaque édition aura l'occasion de présenter ses actions en faveur de la transition énergétique maritime via les différentes communications du Prix TEM, de l'Académie de marine et de Soper, offrant ainsi la possibilité de se faire connaître et de faire rayonner son projet auprès des acteurs majeurs de l'industrie.

Au-delà de la reconnaissance et de la couverture médiatique offertes par le prix, celui-ci est doté d'une somme de 2 500€ et d'un trophée du sculpteur Gabriel Diana. Enfin, chaque lauréat deviendra invité permanent de l'Académie de marine pendant une période d'un an et bénéficiera d'invitations aux diverses manifestations publiques de l'Académie.

Liste des lauréats du Prix TEM :

- 2020 : Port de Sète – Frontignan
- 2021 : *prix non remis (Covid)*
- 2022 : AYRO
- 2023 : association SCLCMT - Shipper Coalition for a Low Carbon Maritime Transport
- 2024 : NEOLINE
- 2025 : D-ICE Engineering

À propos de D-ICE Engineering

Fondée en 2015 à Nantes, en France, par une équipe de scientifiques et d'ingénieurs passionnés, D-ICE est une entreprise deeptech dédiée à la révolution du monde maritime.

Notre mission est de relever trois défis majeurs :

- Diminuer l'empreinte carbone de l'industrie maritime
- Améliorer la sécurité en mer
- Accélérer le développement des solutions d'énergie renouvelable offshore.

Chez D-ICE, nous sommes spécialisés dans les technologies avancées, en nous appuyant sur une expertise en hydrodynamique, mathématiques appliquées, robotique et intelligence



artificielle. Notre équipe, composée d'ingénieurs et de docteurs, conçoit des logiciels et des systèmes de pointe pour maximiser l'impact des solutions que nous déployons à bord des navires.

Avec l'innovation au cœur de notre démarche, D-ICE façonne l'avenir des solutions maritimes intelligentes et durables.

À propos de l'Académie de marine

L'Académie de marine a été créée en 1752 à Brest sous Louis XV entre un groupe d'officiers de Marine dans le but de développer leur formation en matière de navigation et de construction navale. Comme bien d'autres organisations, elle a été confrontée aux grands mouvements de l'Histoire de France mais a d'abord connu une période d'intense activité. Au cours d'une première phase de 41 années d'existence, elle a regroupé une élite de marins, d'ingénieurs-constructeurs, d'astronomes, d'administrateurs et une pépinière de jeunes officiers. Elle s'est ouverte sur l'extérieur en cooptant des correspondants étrangers de grande renommée. Mais les guerres, notamment contre l'Angleterre, et la Révolution dispersèrent ou décimèrent les rangs des officiers de Marine. En 1793, sous la Terreur, elle est supprimée comme les autres académies et corporations.

Elle renaît en 1921 et connaît un nouvel essor grâce à Georges Leygues, grand ministre de la Marine de la troisième République qui lui accorde le statut d'établissement public. Pendant cette longue éclipse de 128 ans, un certain nombre des grands marins et spécialistes de la mer ont trouvé refuge à l'Académie des sciences.

Citons parmi les plus illustres des académiciens, les officiers de la marine royale et explorateurs Bougainville et Kerguelen, Jean Charcot explorateur des pôles, et plus récemment Jean-François Deniau ancien ministre, écrivain, ardent navigateur et Éric Tabarly, notre grande figure de la course au large.

L'Académie de marine a aujourd'hui pour mission de faire connaître notre passé maritime et d'éclairer les enjeux de demain grâce aux compétences et à la renommée de ses membres qui ont tous exercé des responsabilités de haut niveau dans l'ensemble des domaines civils et militaires liés à la mer (officiers généraux, universitaires, chefs d'entreprise, chercheurs, ingénieurs, ...) Sa très large polyvalence la distingue des autres organisations maritimes et lui confère une légitimité particulière. Elle organise des conférences et des colloques avec les meilleurs experts maritimes, réalise des études pour le compte des autorités et de sa propre initiative, émet des avis sur des sujets d'actualité.

Elle accueille par ailleurs deux cents invités permanents qui apportent leur expertise maritime à ses travaux et participent aux événements qu'elle organise. Elle attribue des prix à des publications, des recherches et des actions permettant de mieux comprendre les enjeux maritimes et de préparer l'avenir.



En 2020 l'Académie de marine a été placée par décret sous la protection du Président de la République ce qui atteste l'importance accordée par les plus hautes autorités de l'Etat au secteur maritime.

Son installation à l'Hôtel de la Marine, place de la Concorde, a revêtu une valeur symbolique très importante en rappelant et illustrant le lien historique avec la mer de ce patrimoine d'exception que la Marine nationale a occupé sans discontinuité de 1789 à 2015.

En 2025, l'Académie a réalisé quatre études : "France puissance maritime en Europe et dans le monde", "La pêche, état des lieux et enjeux" "Les réserves de la Marine nationale" et "*Décarbonation du maritime et options possibles : les carburants de synthèse, une réelle opportunité pour la France*", étude qui montre l'intérêt de l'Académie pour ce sujet. Elle organise d'ailleurs, le 17 décembre prochain au Musée de la Marine, une conférence publique sur cette question, ainsi que la poursuite du travail engagé sur ce sujet, car la route est encore longue, malgré les avancées que le prix TEM vient encourager depuis 2020.

À propos du Groupe Soper

Soper est une société détenue à 100% par Jean-Michel Germa, pionnier de l'éolien en France et au Maroc, et fondateur, en 1989, de La Compagnie du Vent cédée en 2017 à Engie.

Soper gère pour son propre compte environ 300 millions d'Euros d'actifs à travers 4 pôles : le pôle Investissements Financiers (produits financiers et fonds d'investissement), le pôle Investissements Immobiliers (actifs, fonds, prises de participations dans des sociétés de développement et promoteurs), le pôle Investissements Industriels (prises de participation dans des entreprises ou projets, dédiés principalement à la transition énergétique), et le pôle Activités Industrielles, constitué de ses deux filiales détenues à 100% : **Sunti**, dédiée à la production d'énergie solaire (électricité et chaleur), et **MGH Energy**, consacrée à la décarbonation des transports maritime et aérien.

La société **Sunti**, spécialisée dans l'énergie solaire, développe, finance, construit et exploite des centrales photovoltaïques électriques et thermiques afin de répondre aux enjeux de décarbonation des activités humaines. Parmi les solutions photovoltaïques proposées par la société, on retrouve la fourniture d'électricité et de chaleur solaire aux industriels et aux collectivités, l'optimisation des rendements agricoles grâce à des solutions agrivoltaïques, la réhabilitation de sites anthropisés...

MGH Energy est une société spécialisée dans la décarbonation du transport maritime et aérien. Elle consacre la quasi-totalité de ses ressources à 3 activités, la production de carburants de synthèse, le transport maritime à la voile et la propulsion électrique pour les navires de servitude portuaires :

- 1/ Production de carburants de synthèse : **MGH Energy** porte le projet « Janassim » de production de e-carburants. Cette usine est dimensionnée pour produire annuellement 500 000 tonnes de e-kérosène et de e-méthanol. La construction devrait démarrer en 2027 pour une mise en service prévue en 2030. Ce grand projet industriel,



développé en collaboration avec le groupe marocain HOLSATEK, représente un investissement d'environ 5 milliards d'euros. Il contribue au développement économique et social des Province du Sud du Maroc.

- 2/ Transport maritime à la voile : **MGH Energy** a pris en 2019 une participation dans la start-up Zéphyr & Borée, une compagnie maritime qui commercialise des solutions de transport maritime décarbonées. Zéphyr & Borée est notamment à l'origine du cargo à voile Canopée qui transporte, d'Europe vers le pas de tir de Kourou, les fusées Ariane VI pour le compte d'ArianeGroup. Zéphyr & Borée travaille actuellement à la création d'une ligne transatlantique de transport de conteneurs à propulsion hybride, voile/e-carburants.
- 3/ Propulsion électrique : **MGH Energy** est à l'origine de la pilotine « Maguelone », première pilotine 100 % électrique au monde, qu'elle a conçue et dont elle a assuré la construction. Inaugurée en 2021, Maguelone est actuellement affrétée par la station de pilotage du port de Sète.

CONTACTS PRESSE



Groupe Soper

Amandine Dutilleux – *Responsable communication*

amandine.dutilleux@sopersas.com

+33 (0)7 85 15 25 01



D-Ice Engineering

Mathilde Taurinya – *Presse*

mathilde.taurinya@dice-engineering.com

+33 (0)6 08 25 29 20



ACADÉMIE DE MARINE

Académie de marine

contact@academiedemarine.fr

+33 (0) 1 85 14 19 20



ACADÉMIE DE MARINE

